



GRAYMONT

À propos de Graymont

Portée du rapport

Le Rapport sur la durabilité de 2014 de Graymont résume le rendement de l'entreprise et de ses filiales en matière de durabilité. Les opérations de Graymont liées à la Chaux représentent la plus grande partie des répercussions économiques, environnementales et sociales de l'entreprise. Les données et renseignements présentés dans la section Préservation de l'environnement de ce rapport portent surtout sur les activités liées à la chaux au Canada et aux États-Unis. Les données et renseignements présentés dans les sections Culture de travail, Réduction des déchets et Relations avec la communauté portent sur l'ensemble des activités au Canada et aux États-Unis.

Les opinions, les données et les informations qui y sont présentées portent sur l'année civile 2014, à quelques exceptions près qui sont mentionnées. Certaines données antérieures y figurent pour les années 2010 à 2013, encore une fois à quelques exceptions près qui sont mentionnées. Le rapport comprend des références à l'année 2004 qui a été définie comme année de référence. La publication du rapport de 2015 est prévue pour avril 2016.

Graymont est une entreprise familiale privée dont le siège social est situé à Richmond en Colombie-Britannique. Graymont est le deuxième plus grand producteur de chaux et de produits à base de chaux en Amérique du Nord. L'entreprise dessert une clientèle répartie dans tout le continent grâce à un réseau d'exploitations de chaux à travers les États-Unis et le Canada; elle fournit également des matériaux de construction aux marchés du Nord de l'État de New York, de l'Est du Canada et du Nord de l'Alberta. Tout au long du présent document, ces secteurs d'exploitation seront désignés comme les divisions de « Chaux », « Matériaux » et « Ecowaste ».

L'entreprise possède également d'importants investissements au Mexique, avec une participation minoritaire dans Grupo Calidra S.A. de C.V. (« Calidra »), le plus important producteur de chaux de ce pays.

Une multitude d'applications environnementales pour la chaux

La chaux, principal produit de Graymont, est un produit chimique industriel polyvalent qui est depuis longtemps indispensable à plusieurs applications et processus industriels essentiels, notamment la production d'acier, d'alumine, de pâte et papier, d'uranium, d'or, de cuivre et d'autres matériaux. Plus récemment, la chaux s'est également imposée comme un élément essentiel dans le traitement d'une multitude de problèmes environnementaux complexes, provoqués à la fois par l'homme et par la nature. La réduction des pluies acides, la remise en état des terres, l'épuration de l'eau et le traitement des eaux usées, la construction de parcs éoliens, l'agriculture, la production d'huile et de gaz et la production d'électricité font partie de la longue liste en croissance d'applications essentielles des produits Graymont en matière de durabilité.

TABLE DES MATIÈRES

À propos de Graymont

1 Mission, vision et valeurs de Graymont

2 Message du Président et chef de la direction

4 Gouvernance d'entreprise et responsabilisation

5 Code d'éthique et de conduite professionnelle

6 Culture de travail

14 Préservation de l'environnement

20 Relations avec la communauté

28 Données sur le rendement en durabilité

32 Installations de Graymont

35 Lexique et abréviations

Mission de Graymont

Améliorer notre monde en répondant de manière responsable aux besoins de la société en matière de produits de chaux et de pierre de qualité.

Notre vision

La vision de Graymont est d'être un leader mondial dans tout ce que nous accomplissons! Cette vision sera réalisée lorsque :

- ▶ Vous saurez que nos établissements sont des environnements sécuritaires, propres et ordonnés où tout le monde partage un engagement ferme envers un milieu de travail sans incident ni blessure ;
- ▶ Vous reconnaîtrez notre engagement à dépasser les attentes de nos clients en leur offrant des produits et des services fiables et de qualité ;
- ▶ Vous aurez le sentiment que nous développons de manière proactive nos relations et que nous entretenons des liens solidaires avec nos voisins et les autres partenaires pour assurer le succès à long terme de Graymont et de nos communautés ;
- ▶ Vous saurez que nous nous sommes engagés à améliorer notre performance environnementale ;
- ▶ Vous constaterez que nous optimisons continuellement nos processus et nos activités pour offrir une valeur ajoutée à tous nos partenaires ; et
- ▶ Vous saurez que nous sommes une équipe talentueuse composée d'individus habilités et engagés qui collaborent pour offrir un rendement de classe mondiale.

Nos valeurs

Le succès ultime de Graymont repose sur les efforts d'individus passionnés qui sont prêts à s'engager activement dans le travail d'équipe et la collaboration interservices, conformément à nos valeurs communes. Ces valeurs comprennent:

- ▶ Intégrité
- ▶ Excellence
- ▶ Respect
- ▶ Vision à long terme
- ▶ Travail d'équipe
- ▶ Responsabilisation
- ▶ Innovation

Message du Président et chef de la direction

Bienvenue à ce nouveau Rapport sur la durabilité 2014 de Graymont, qui vise à fournir un aperçu des efforts déployés par Graymont pour gérer l'entreprise de manière responsable et durable. Conformément à notre stratégie de durabilité qui comporte de multiples facettes, le rapport porte sur nos efforts dans les domaines critiques de la santé et sécurité, des communautés, des gens, de l'environnement et – implicitement – de la création de valeur pour nos différentes parties prenantes.

Avec l'appui du Conseil d'administration de Graymont, il est évident pour notre Équipe de leadership stratégique (ELS), que l'atteinte de nos cibles en matière de durabilité – particulièrement dans le domaine de la sécurité au travail – est un prérequis pour réaliser notre Vision de classe mondiale. Dans la lignée de cet objectif, nous continuons d'investir considérablement du temps, des efforts et des ressources.

Au cours des dernières années, notre Groupe de travail multidisciplinaire Zéro blessure avait le mandat d'améliorer continuellement le rendement de Graymont en matière de sécurité, avec comme but ultime d'avoir zéro blessure au travail. Comme le démontre ce rapport, les efforts du groupe de travail ainsi que l'engagement de nos installations semblent nous avoir amené à un carrefour, dans la mesure où il y a eu une amélioration considérable dans les domaines cruciaux tels que la réduction de la gravité des accidents, alors que la réduction du taux d'incidents à déclarer pour l'ensemble de Graymont prend davantage de temps à se concrétiser. Tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un défi difficile, je suis convaincu que la mise en œuvre dans nos installations d'une série de normes de sécurité, nouvelles et révisées, entraînera un meilleur rendement en sécurité pour l'ensemble de nos installations. C'est pourquoi j'offre un appui total à nos installations pour la mise en œuvre de ces normes de sécurité.

Tout en ayant comme priorité d'offrir un milieu de travail sécuritaire à nos employés chaque jour, dans toutes nos installations, nous visons à créer de la valeur dans les endroits où nous travaillons et dans les nombreuses communautés où nous vivons à travers les États-Unis et le Canada – incluant les Premières Nations – tout en respectant les traditions et la culture locales. Parmi les initiatives relatives aux communautés en 2014, il faut mentionner l'entente mutuellement bénéfique avec la communauté Lheidli T'enneh concernant le projet d'une nouvelle usine de chaux et carrière près de Prince George en Colombie-Britannique. Au cours de la même période, mais dans le cadre d'un projet différent, nous avons amorcé un dialogue essentiel avec les citoyens locaux, les élus et les organismes de réglementation de la péninsule supérieure du Michigan au sujet de notre projet de nouvelle exploitation dans la région. Nous avons également poursuivi le travail sur deux nouveaux projets, le projet Harmonie de Marbleton et le projet Héritage de Bedford, visant à assurer la durabilité de deux exploitations de longue date



dans deux petites communautés du Sud du Québec. Ceux-ci comprennent des approches très innovatrices pour le traitement des surplus de matériaux des carrières en créant des parcs et des espaces verts pour le bénéfice des communautés locales.

Graymont s'est engagée à produire un développement social et économique durable et à soutenir les programmes communautaires, ce qui signifie également de minimiser l'impact de nos opérations sur l'environnement. Par conséquent, nous nous efforçons de réduire notre empreinte environnementale en améliorant notre rendement en ce qui a trait aux émissions atmosphériques, à l'efficacité énergétique et à la réduction des déchets. Parmi les résultats à souligner pour 2014, nous avons observé une diminution importante de nos dépassements environnementaux. Ce rendement est largement attribuable aux efforts déployés par nos usines de Pilot Peak, Indian Creek et Cricket Mountain dans l'Ouest des États-Unis ainsi que nos usines de Pleasant Gap en Pennsylvanie et Port Inland au Michigan. Nous prévoyons améliorer davantage notre bilan environnemental à l'égard des émissions grâce à l'installation complétée de systèmes de suivi continu des émissions dans nos usines de Bedford et de Marbleton au Québec.

Les résultats contenus dans ce rapport reflètent à quel point les employés de Graymont sont engagés à l'égard de la réalisation de notre Vision de classe mondiale. Il s'agit d'un hommage au dur travail et à l'engagement qui nous ont permis, malgré des conditions économiques difficiles qui ont particulièrement touché les clients des secteurs minier et pétrolier/gazier, d'accroître les volumes de chaux de Graymont pour une cinquième année consécutive en 2014. Comme j'aime le rappeler à mes collègues, le développement durable dépend en bout de ligne d'entreprises viables qui gagnent leur droit à croître en créant de la valeur pour toutes les parties intéressées.

Graymont a aiguisé son orientation stratégique sur la production de chaux au cours de 2014 avec la transition d'Ecowaste vers une entreprise indépendante complétée le 31 décembre. Ceci représente une étape très positive à la fois pour Ecowaste et Graymont puisque dans les deux cas, cela nous permettra de se concentrer et de mener à bien nos stratégies respectives.

Pour conclure sur l'année 2014, je dois mentionner que la fin de l'année a été marquée par une grande étape pour l'entreprise, puisque nous avons saisi une opportunité de porter notre Vision de classe mondiale au niveau global en 2015. En décembre, Graymont a signé des ententes dans le but d'acquiescer deux producteurs de produits de chaux et de pierre calcaire en Nouvelle-Zélande, McDonald's Lime et Taylor's Lime, conditionnelles aux approbations réglementaires. Dès le début, il apparaissait évident que les deux entreprises partageaient l'engagement de Graymont à l'égard de la durabilité. Je tiens à garantir aux clients et employés de McDonald's et Taylor's qu'ensemble nous continuerons à offrir des produits de qualité tout en tentant de réaliser la Vision de classe mondiale de Graymont en ce qui a trait à notre sécurité, notre rendement environnemental et notre engagement auprès des communautés. Cette acquisition renforcera notre position de chef de file mondial de la production de chaux, et elle démontre que Graymont est plus que jamais centré sur sa stratégie.

Je suis reconnaissant envers nos équipes, nos clients et nos communautés d'avoir permis que nos efforts soutenus positionnent Graymont comme un chef de file de l'industrie en matière de durabilité.



Stéphane Godin
Président et chef de la direction
Graymont
Le 26 mars 2015

Gouvernance d'entreprise et responsabilisation

Au cœur de la philosophie d'entreprise de Graymont, nous retrouvons une approche à long terme, qui repose sur un solide engagement en faveur de la croissance durable et une adhésion stricte au principe de gestion responsable de l'environnement, du milieu de travail et des pratiques d'exploitation.

Cette philosophie se manifeste à travers nos actions à tous les niveaux, du Conseil d'administration et gestionnaires de l'ELS, aux superviseurs et employés de première ligne à travers l'organisation.

Surveillance par le Conseil

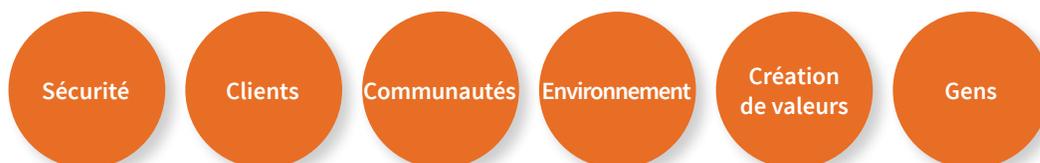
Le Conseil d'administration (CA) a pour objectif premier de créer de la valeur pour les actionnaires. Le Conseil reconnaît que pour réaliser cet objectif, l'entreprise doit maintenir un excellent rendement en termes de santé et de sécurité, ainsi qu'une tout aussi bonne performance économique, environnementale et sociale. Ainsi, dans le cadre de ses responsabilités de surveillance et de gouvernance, le Conseil tient la direction imputable de la gestion responsable des affaires de l'entreprise.

Le Comité Environnement, Santé et Sécurité (ESS) du Conseil d'administration, qui se réunit deux fois par année, surveille de près le rendement de l'entreprise à l'égard de ces trois aspects essentiels. Le Comité ESS s'assure d'une diligence raisonnable en rapportant ses activités au Conseil d'administration. La direction fournit également des rapports sur les questions d'environnement, de santé et de sécurité lors de chaque rencontre régulière du CA. D'autres rapports sont fournis au besoin en cours d'année.

Les quatre autres comités du CA surveillent d'autres aspects de la gestion qui sont essentiels à la durabilité et la viabilité à long terme de Graymont : les Comités des Pensions et Avantages et de la Rémunération, en ce qui a trait à l'attraction et la rétention des employés; le Comité des Réserves, en ce qui a trait à la continuité des opérations; et le Comité d'Audit, en ce qui a trait à l'imputabilité et la viabilité.

ELS

L'ELS a elle aussi développé et mis en œuvre une vaste stratégie qui reflète la vision de classe mondiale de Graymont. Cette stratégie a pour objectif de favoriser l'amélioration continue dans les six aspects clés indiqués ci-après.



Une responsabilité partagée par tous

En résumé, d'un point de vue organisationnel, la responsabilité à l'égard du développement durable revient, à différents degrés, à la direction et aux dirigeants aux niveaux local, régional et corporatif.

Graymont fait appel à un processus d'examen du rendement annuel, qui est intégré à tous les niveaux de gestion, pour s'assurer que les objectifs fixés correspondent à la stratégie de l'entreprise, et que nous progressons et favorisons l'amélioration continue.

Cependant, l'engagement ferme de Graymont à l'égard de la responsabilité sociale de l'entreprise transcende toutes les frontières de divisions, de services et de niveaux hiérarchiques. Il y a chez Graymont une attente fondamentale qui veut que tous les employés partagent une responsabilité à l'égard du développement et du maintien d'une organisation durable.

Code d'éthique et de conduite professionnelle

L'engagement de Graymont à opérer avec intégrité et en conformité avec les normes d'éthique les plus élevées fait partie intégrante de la base sur laquelle nous bâtissons une entreprise de classe mondiale. Notre Code d'éthique et de conduite professionnelle définit les normes que tous les employés, les représentants et les administrateurs de Graymont doivent respecter.



**Culture
de travail**



Culture de travail

L'avantage concurrentiel de Graymont provient en grande partie des 1 400 hommes et femmes remarquables qui mettent à profit leurs compétences et leur énergie quotidiennement dans nos bureaux et nos usines à travers l'Amérique du Nord. En échange de leur bon travail et de leur engagement, Graymont aspire à leur offrir une rémunération et des avantages concurrentiels, un milieu de travail où les employés assument chaque jour leurs responsabilités, sans incident, ainsi que des occasions d'apprentissage et de perfectionnement de leurs compétences pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel.



RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

3,15

Taux d'incidents à déclarer (point de repère de 2014 aux É.-U., la moyenne de l'industrie minière métallique et non métallique était de 2,2)

1,40

Taux d'incidents avec perte de temps (point de repère de 2014 aux É.-U., la moyenne de l'industrie minière métallique et non métallique était de 1,6)

0

décès pour la 5^e année consécutive

Sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur des activités de Graymont. Il n'y a rien de plus important que de veiller à ce que nos collègues retournent en toute sécurité à la maison retrouver leur famille et leurs proches à la fin de la journée. D'où notre engagement à l'égard du but ultime de zéro blessure au travail.

Notre Groupe de travail multidisciplinaire Zéro blessure insiste sur l'importance du travail d'équipe et de la collaboration interfonctionnelle pour en arriver à une amélioration continue de notre rendement en matière de sécurité à l'échelle de l'entreprise, conformément à notre culture « Un Graymont ».

Un carrefour

L'analyse des indicateurs clés de rendement pour 2014 suggère que Graymont a atteint un carrefour en ce qui a trait à la sécurité. Même si nous avons observé une amélioration considérable dans certains aspects cruciaux, notamment une réduction de la gravité des accidents et une plus grande qualité et cohérence des rapports, la réduction du taux global d'incidents à déclarer chez Graymont (IDG) est plus lente à se concrétiser (Voir l'illustration 1).

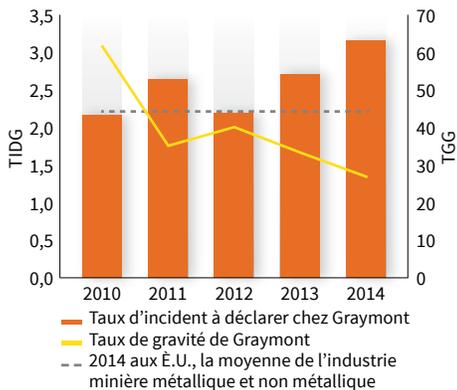
Double priorité sur les systèmes et les gens

Avec l'évolution de nos connaissances sur les accidents de travail, de plus en plus d'emphase est mise sur l'amélioration du système de travail lui-même, en plus de la sensibilisation des employés et des initiatives de formation. Par conséquent, Graymont a adopté une approche équilibrée qui cible à la fois les systèmes et les gens.

Les recherches démontrent que pour améliorer le rendement d'une entreprise en matière de sécurité, il faut cibler deux aspects distincts du risque : 1) Éviter, éliminer ou réduire la probabilité qu'un accident lié à un danger survienne; et 2) Réduire la gravité de la blessure ou du dommage si un incident ou une exposition survenait.

Culture de travail

Illustration 1
Rendement de Graymont en matière de sécurité



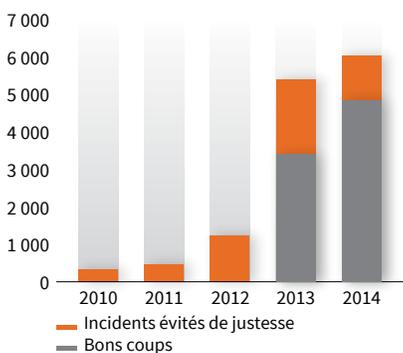
Le calcul du Taux de gravité de Graymont (TGG) est fondé sur la somme des jours de travail perdus multipliée par 2, plus le nombre de jours de travail restreint sur une période de temps donnée. Le total est ensuite divisé par le nombre d'incidents à déclarer chez Graymont.

Taux de gravité de Graymont

À la lumière de ces observations, nous avons mis davantage d'emphase sur le taux de gravité de Graymont (TGG), un indicateur qui fournit une mesure quantitative de la gravité associée aux cas de blessures/maladies à déclarer chez Graymont. En bref, le TGG indique combien de temps les employés blessés sont demeurés sans travailler ou à effectuer des tâches partielles ou réduites suite à une blessure survenue au travail. Le but est d'avoir une meilleure compréhension de ces accidents et incidents afin de pouvoir aider à réduire la gravité de ces incidents dans le futur et faciliter le retour au travail des employés blessés.

Comme l'indique l'illustration 1, la gravité des accidents affiche une nette tendance à la baisse, d'un taux de près de 62 en 2010 à près de 27 en 2014.

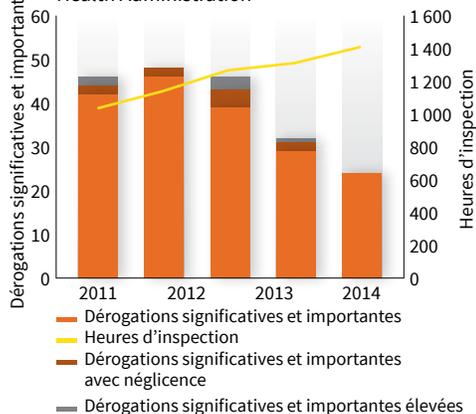
Illustration 2
Introduction de nouveaux indicateurs de rendement clés



Introduction de nouveaux indicateurs de rendement clés

Au cours de 2014, deux nouveaux indicateurs de rendement clés liés à la sécurité ont été développés. Ceux-ci comprenaient une « carte de risques » qui classe les incidents par catégories afin de montrer où se trouvent les plus grands risques et un indicateur qui permet à Graymont d'identifier et de catégoriser les « Incidents évités de justesse » et les « Bons coups » par niveau de gravité. Un Incident évité de justesse (passé près) est un incident qui n'a causé aucune blessure aux travailleurs, mais qui aurait pu en causer. Un Bon coup désigne une situation comportant un risque potentiel qui a été identifiée pour correction avant de causer une blessure à un travailleur. L'année 2014 a connu une augmentation constante des incidents évités de justesse et des bons coups signalés (voir l'illustration 2), ce qui démontre que les employés de Graymont sont non seulement davantage conscients des dangers potentiels, mais qu'ils se sentent plus sûrs d'eux pour prendre des mesures correctives.

Illustration 3
Inspections des installations américaines de Graymont par la Mining Safety and Health Administration



Les exploitations américaines à la hauteur

Une autre preuve des progrès de Graymont en termes de rendement global de sécurité est démontrée dans l'illustration 3, dont le graphique montre une baisse soutenue du nombre de dérogations et de violations significatives et importantes de la MSHA (Mine Safety and Health Administration), malgré l'augmentation soutenue des visites d'inspection dans les installations américaines de l'entreprise.



Culture de travail

Lancement des nouvelles normes et pratiques de sécurité

Tout le monde peut faire une erreur, c'est bien connu, c'est dans la nature humaine. Par conséquent, nous avons également rehaussé nos efforts pour s'assurer que chaque employé, de même que chaque entrepreneur, adopte des pratiques de travail sécuritaires.

Le Groupe de travail Zéro blessure de Graymont continue de développer et mettre en œuvre des normes de sécurité nouvelles et révisées afin de compléter nos pratiques d'excellence existantes, à partir des observations de tous les secteurs et tous les niveaux de l'organisation.

Les six nouvelles normes mises en œuvre en 2013-2014 sont considérées les plus essentielles en termes de niveau de risque couvert. Il s'agit de :

- ▶ Équipement de protection individuelle
- ▶ Cadenassage
- ▶ Inspection de la tenue des lieux
- ▶ Protection contre les chutes / travail en hauteur
- ▶ Entrée en espaces clos
- ▶ Pratiques de travail sécuritaires en électricité

La norme sur la Tenue des lieux, qui a été mise en œuvre dans toutes les installations de Graymont en 2014, est considérée comme étant particulièrement vitale, puisqu'un milieu de travail propre, sûr et ordonné est un prérequis pour atteindre notre but ultime de zéro blessure.

Pour appliquer les nouvelles normes, toutes les fonctions de l'installation en question participeront à l'exécution des inspections périodiques du milieu de travail et documenteront leurs observations. Le comité de SSE de l'installation aura la responsabilité d'évaluer ces observations et de prendre les mesures afin de gérer les risques courants et/ou récurrents.

La mise en œuvre de cette norme s'est faite suite au Concours de tenue des lieux de l'an dernier afin que les bonnes pratiques mises en place pendant le concours soient maintenues dans toutes les installations. Le Concours de tenue des lieux s'est conclu cette année lorsque les installations gagnantes, notamment l'usine de chaux de Green Bay au Wisconsin; l'usine Graymont de Saint-Marc-des-Carières au Québec, l'usine de chaux de Genoa en Ohio et l'usine de chaux de Superior au Wisconsin, ont profité d'un barbecue avec les membres de l'ELS.

▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼

Culture de travail



Une équipe célébrant lors du Défi Sécurité 2014 à Exshaw

Le Défi Sécurité

Le Défi Sécurité est un nouvel outil innovateur qui a d'abord été utilisé à l'usine Graymont de Bedford au Québec en 2013, puis élargi à quatre autres installations canadiennes – Marbleton, Joliette, Havelock et Exshaw – au cours de 2014.

Le Défi Sécurité se présente sous la forme d'un jeu. Les employés, divisés en équipes, ont pour défi de démontrer que leur équipe possède la plus grande connaissance et la meilleure compréhension de la culture et des normes de sécurité de Graymont. Il mise sur le fait établi que les exercices pratiques sont plus efficaces en termes de rétention des connaissances et de favorisation du travail d'équipe.

L'objectif pour 2015 est de faire en sorte que toutes les installations de Graymont relèvent le Défi Sécurité. La dernière semaine de mai sera consacrée à l'événement, lorsque toutes les installations tiendront leur Défi Sécurité. Ce sera également une occasion pour tous les employés de discuter de sécurité, puisque des membres de l'ELS ainsi que des employés d'autres fonctions de gestion régionale participeront à l'événement de chaque site.

Ma sécurité... j'y pense!

S'inspirant de la réussite de notre campagne initiale de 2013, Ma sécurité... j'y pense!, nous avons lancé deux nouvelles éditions de la campagne de sensibilisation à la sécurité en 2014. Les campagnes font appel à des affiches colorées qui attirent l'attention afin de sensibiliser les gens aux différents dangers que l'on rencontre surtout pendant l'hiver et pendant l'été, en ciblant les situations particulièrement pertinentes au milieu de travail de Graymont.

La campagne invitait les gens à prendre la responsabilité de leur propre sécurité et celle de leur entourage — pas seulement pour eux-mêmes, puisque la sécurité est un sport qui se joue en équipe.

À l'avenir, nous continuerons de développer de nouveaux moyens de communications et des outils de formation conçus pour aider l'amélioration continue en matière de sécurité et nous rapprocher de notre but ultime de zéro blessure.





Culture de travail

Performance primée en matière de sécurité

Encore une fois en 2014, les performances exceptionnelles en matière de sécurité dans plusieurs installations de Graymont ont été reconnues et récompensées. Parmi les performances qui ont récolté des prix :

- ▶ Jonathan Haynes de Pilot Peak a été nommé Champion de la sécurité lors de la soirée des Prix sécurité de la Nevada Mining Association en septembre 2014. Les prix individuels comme celui de M. Haynes récompensent le dossier personnel de la personne en matière de sécurité et la participation de la personne à la promotion de la sécurité au travail. M. Haynes travaille chez Graymont depuis 13 ans en tant qu'opérateur de concasseur et au cours de ces années, il a largement contribué à la promotion de la sécurité.
- ▶ Les usines de Bedford au Québec et de Faulkner au Manitoba ont toutes les deux remporté le prix de la sécurité John T. Ryan Safety de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole. Nommés en l'honneur du fondateur de Mine Safety Appliances Canada, ces prix honorent les compagnies minières canadiennes de métaux, de charbon ou « selecte » qui ont eu le taux d'accidents le plus bas au Canada au cours de la dernière année.
- ▶ Bedford a également remporté le prix F.J. O'Connell de l'Association minière du Québec pour son rendement exceptionnel en matière de sécurité – il s'agit de la troisième fois en quatre ans.

EMPLOIS

1359

employés permanents à temps plein

Taux de roulement volontaire de
5,7 %

(incluant les départs à la retraite)

Durée de service moyenne de

13 ans

380

employés comptant plus
de 20 ans de services

0

jour perdu en raison de grève

Engagement et rétention des employés

Le succès de la stratégie d'une entreprise, aussi bien conçue soit-elle, dépend ultimement de la mobilisation des hommes et des femmes qui doivent la mettre en œuvre. C'est pourquoi Graymont s'efforce de bâtir une culture « Un Graymont » qui motive les employés à prendre la responsabilité des tâches qui leur sont assignées.

C'est une question de respect des valeurs communes de Graymont, notamment l'intégrité, le respect et la responsabilisation.

La formation continue et le perfectionnement professionnel sont essentiels à la réalisation de la mission de Graymont — tout comme notre engagement envers une communication ouverte à deux sens.

L'approche de l'entreprise, de plus en plus axée sur les gens, ainsi que son engagement visant à faire de Graymont un employeur de choix au sein des communautés où nous sommes actifs, se reflètent dans la loyauté et la stabilité de notre effectif qui comptait plus de 1 360 employés à temps plein au terme de 2014. Le taux de départs volontaires, incluant les départs à la retraite, a légèrement augmenté pour atteindre 5,7 % après cinq années sous la barre des 5 %.



Culture de travail

Le programme de mieux-être bien établi

Le Programme de mieux-être WIN (Wellness is Now) de Graymont a connu une autre année de succès et de plaisir. En 2014, 300 employés de plus, ainsi que leur conjoint(e), ont pu participer au programme. Le Programme de mieux-être WIN de Graymont vise à favoriser la santé des employés et à les aider à faire des choix de vie sésés. Les employés et leur conjoint(e) qui participent et réalisent les activités requises bénéficient d'une réduction de leur prime d'assurance médicale. Le nombre total d'employés admissibles en 2014 était de 1 095, dont 856 ont complété toutes les exigences, soit un taux de participation générale de 78%.

Le programme WIN de Graymont est un programme de mieux-être qui s'étale sur toute l'année. Cette année, le premier trimestre avait pour sujet la santé émotive, le deuxième trimestre portait sur l'activité physique, le troisième trimestre portait sur la nutrition et le quatrième sur le mieux-être financier.

Les activités comprenaient un défi de marche, auquel 12 usines des États-Unis et deux bureaux régionaux des États-Unis ont participé. Le nombre de pas combinés de ce défi s'élevait à 167 557 959, ce qui équivaut à 79 791 milles ou 26 traversées de l'Amérique. Le nombre moyen de milles par participant était de 198 milles.

Un concours de recettes santé et de livre de recettes a été organisé dans le cadre du programme, et plus de cent recettes ont été soumises. Pour chaque recette soumise, le nom des employés était inscrit à un tirage dans leur installation. Les recettes ont été publiées dans un Livre de recettes santé WIN de Graymont, qui a été remis à tous les employés et les conjoints qui avaient soumis une recette santé.

Pendant la saison des Fêtes, le programme a organisé la deuxième édition du « Défi Maintenez votre poids, n'en prenez pas ». Il est bien connu que la plupart des gens prennent entre 5 et 7 livres pendant la saison des Fêtes à cause de la multitude de sucreries et de célébrations. Le programme voulait sensibiliser les gens à cet égard et mettre les employés au défi de maintenir leurs saines habitudes d'alimentation et d'exercice pendant cette période. Des 365 employés à temps plein qui ont relevé le défi, 48 ont maintenu leur poids et 229 employés ont perdu du poids pendant ce défi. Un total de 991 livres a été perdu, soit une moyenne de 4 livres par personnes.

▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼

Culture de travail

Formation et perfectionnement

Investir dans nos gens – Bien ancré dans notre culture

L'ambitieux programme de Graymont « Investir dans nos gens », projet s'échelonnant sur trois ans entrepris en 2011, a été essentiellement complété en 2013. Le programme s'est avéré un franc succès, en ayant un impact positif sur les objectifs commerciaux de Graymont tout en rehaussant les relations entre les diverses parties prenantes. Les résultats comprennent de meilleures interactions au sein et entre les exploitations d'usine, un transfert de responsabilité et de prise de décision vers les niveaux appropriés de l'organisation, et un plan de continuité conçu pour aider à faire en sorte que le changement de culture demeure. C'est pourquoi le programme fait dorénavant partie de nos activités, avec un programme de formation destiné aux employés clés afin d'assurer sa viabilité.

Le programme a pour but de fournir aux employés les compétences, les habiletés et les moyens nécessaires pour prendre les meilleures décisions concernant leur part respective des activités et devenir en quelque sorte de vrais « propriétaires » de l'entreprise. Le cœur du programme a pour but de faire en sorte que les employés travaillent ensemble et de les habiliter — du chef de la direction au travailleur de première ligne — à soutenir les efforts visant à faire de Graymont une organisation réellement de classe mondiale dans tous les aspects de ses opérations.





Préservation
de l'environnement



Préservation de l'environnement

Nous sommes fiers du fait que les produits de Graymont font partie de la solution pour de nombreux défis environnementaux que notre société doit relever. Nous sommes engagés à opérer de manière durable.

Graymont vise à constamment respecter ou surpasser ses obligations en matière de réglementation et de contrôle. Afin de respecter cet engagement, nous intégrons la responsabilité environnementale à notre planification stratégique et nous adoptons une approche systémique dans le cadre de nos pratiques liées aux répercussions environnementales.

C'est pourquoi Graymont a mis en place des normes et pratiques environnementales sévères, qui visent à réduire la génération de poussières, à limiter l'exposition des travailleurs et à empêcher les poussières diffuses de nuire aux propriétés et communautés environnantes.

TABLEAUX DES ÉMISSIONS

Du point de vue des émissions, Graymont bénéficie du fait que les avantages découlant des utilisations environnementales de son principal produit compensent largement les émissions produites par les installations de production et de transformation de l'entreprise.

La chaux est depuis longtemps indispensable à la production de plusieurs produits primaires. Plus récemment, la chaux est devenue la solution par excellence pour régler les problèmes environnementaux complexes tels que les pluies acides et autres problèmes liés à la production pétrolière et gazière, à la production d'électricité et au traitement des eaux usées.

En 2014, les émissions de SOx de Graymont totalisaient 3 104 tonnes, alors que les produits de Graymont ont aidé à prévenir la libération de 824 000 tonnes (estimées) d'émissions de SOx par d'autres industries.

Même si ces normes ont aidé Graymont à améliorer son rendement, nous avons entrepris en 2014 une révision de notre approche de gestion des questions environnementales. Dans cet esprit, nous nous efforçons de continuer à rehausser nos pratiques et notre rendement à un niveau de classe mondiale. Cette initiative, qui se poursuivra en 2015, a pour but d'identifier d'autres normes minimales essentielles et exigences de rendement pour toutes les installations de Graymont, tout en favorisant l'amélioration continue.

Tout en ciblant l'amélioration du rendement à long terme grâce à l'initiative d'envergure ci-haut, nous avons poursuivi nos efforts pour gérer de manière proactive et réduire notre empreinte environnementale actuelle.

Qualité de l'air et consommation énergétique

Les émissions atmosphériques sont en grande partie causées par le processus de combustion dans les fours à chaux de Graymont. Ces émissions sont largement influencées par le type de carburant, la technologie et le processus de contrôle du four.

Graymont fait un suivi de tous les cas d'émissions dans l'air, l'eau ou le sol qui excèdent les limites réglementaires ou permises applicables. Tous les incidents notés, même s'ils ne durent que quelques minutes, sont comptés comme des «dépassements» et sont enregistrés et traités comme il se doit.



Préservation de l'environnement



ÉMISSIONS DE 2014 EN CHIFFRES

4,3 millions de tonnes de chaux produites
31 % au-dessus des niveaux de 2004*

27,1 pétajoules d'énergie consommée, une diminution de 2 % comparativement à 2013
24 % au-dessus des niveaux de 2004*

5,7 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en émissions totales de GES
12,4 % sous les niveaux de 2004* d'intensité des émissions liées à la consommation de combustible (équivalent à 318 000 tonnes d'émissions de GES évitées).

3,1 mille tonnes d'émissions de SO_x
40 % sous les niveaux de 2004*

6,1 mille tonnes d'émissions de NO_x
5 % sous les niveaux de 2004*

*2004 est l'année de référence aux fins d'établissement du rapport.

Le suivi des émissions atmosphériques de nos cheminées se fait à l'aide de dispositifs de surveillance continue des émissions ou par des essais périodiques, afin de s'assurer que les limites soient respectées. Historiquement, les dépassements enregistrés étaient des incidents de courte durée qui ont été détectés par ces dispositifs de contrôle des émissions. Néanmoins, nous avons toujours été stricts pour déterminer les causes et prendre les mesures correctives afin de prévenir la même situation dans l'avenir. Au cours de 2014, le nombre de dépassements enregistrés a considérablement diminué pour se chiffrer à 161, comparativement à 321 en 2013.

Contrôle du procédé

La calcination du calcaire pour produire de la chaux vive est un processus énergivore. Une meilleure efficacité énergétique se traduit par des niveaux réduits de polluants dans l'air et d'émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que des coûts réduits.

L'approche que nous avons adoptée pour le contrôle du procédé est intégrée et multidisciplinaire, et rejoint les Services techniques, de Santé, Sécurité et Environnement, de la Qualité et bien sûr les services de l'Exploitation de Graymont. Nos équipes multidisciplinaires recherchent des moyens de s'assurer que nos procédés sont aussi efficaces que possible, afin de répondre aux exigences de qualité de nos clients tout en respectant les normes d'environnement et d'émissions applicables. Il s'agit d'une approche à trois volets, qui comprend l'utilisation d'équipement de contrôle, une formation spécialisée et des initiatives de contrôle du procédé. Nous prévoyons que ces efforts continueront d'entraîner des améliorations en termes de meilleure efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES, d'oxydes de soufre (SO_x) et d'oxydes d'azote (NO_x), qui sont des sous-produits de combustion.

Au cours de 2014, nous avons complété la phase initiale d'un programme visant à déterminer l'efficacité et la rentabilité d'un déploiement de dispositifs de suivi continu des émissions pour tous les fours à chaux de l'entreprise. À cet effet, des dispositifs ont été installés sur tous les fours des installations de Bedford et Marbleton au Québec. Des initiatives de formation et de contrôle du procédé complémentaires se poursuivront en 2015 afin d'assurer une utilisation optimale du nouvel équipement.



Préservation de l'environnement

Une nouvelle capacité offrant une nouvelle technologie

L'engagement de Graymont à devenir une exploitation de classe mondiale et à produire de la chaux avec la plus faible empreinte environnementale possible est clairement illustrée par les investissements dans des technologies de pointe dans le cadre des projets de nouvelles installations et d'agrandissement d'installations existantes. À titre d'exemple, le nouveau four vertical en construction dans notre usine de Pleasant Gap en Pennsylvanie présente la technologie la plus respectueuse de l'environnement que l'on retrouve dans l'industrie de la chaux au monde.

Un partenariat pour améliorer notre monde

Graymont s'efforce constamment de tirer profit des propriétés uniques de la chaux et des produits de chaux pour aider à résoudre et atténuer les nombreux problèmes environnementaux auxquels notre société moderne est confrontée. Cet objectif ne pourrait être réalisé sans de solides partenariats avec d'autres entreprises tout aussi engagées à s'attaquer aux problèmes environnementaux dans leurs domaines d'activités respectifs. En 2014, nous avons encore travaillé avec certains partenaires afin de développer davantage les applications environnementales de la chaux, par exemple son utilisation comme épurateur pour réduire les émissions des centrales au charbon.

Émissions de poussière

L'extraction et la transformation du minerai, y compris la chaux, peuvent générer de grandes quantités de poussières qui, si elles ne sont pas contrôlées, peuvent éventuellement créer une nuisance. C'est pourquoi Graymont a mis en place des normes et pratiques environnementales universelles sévères, qui visent à réduire la génération de poussière, à limiter l'exposition des travailleurs et à empêcher les poussières diffuses de nuire aux propriétés et communautés environnantes.

Les pratiques actuelles de Graymont, qui incluent le pavage et la gestion des routes, l'application d'abat-poussières sur les routes non pavées, la remise en état des zones de stockage et une meilleure gestion des zones de stockage des matières premières et des sous-produits, ont permis de réduire considérablement les émissions de poussières dans les différents sites de notre réseau.

Comme le contrôle des poussières était un des aspects à cibler en 2014, l'entreprise espère que le processus d'examen continu identifiera des moyens qui nous permettront d'améliorer davantage notre rendement.

Préservation de l'environnement



VENTES DE SOUS-PRODUITS CALCINÉS EN 2014

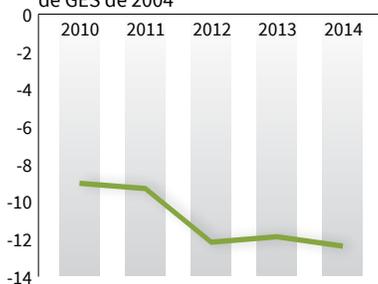
626 tonnes de sous-produits
calcinés vendues

Réduction des déchets

Au centre de l'approche de réduction des déchets de Graymont se trouve la détermination de l'entreprise à créer une valeur ajoutée et à réduire son empreinte environnementale en utilisant complètement tous les matériaux et toutes les ressources touchés par ses activités — qu'il s'agisse de chaux, de morts-terrains ou tout autre matériau. L'objectif ultime consiste à atteindre un point où nos procédés ne génèrent pratiquement aucun déchet, en s'assurant qu'aucun déchet n'est envoyé au site d'enfouissement ou à l'incinérateur et que tous les produits sont réutilisés ou recyclés pour fabriquer de nouveaux produits.

Graymont met de l'avant une initiative à l'échelle de l'organisation visant à réduire ou éliminer complètement les piles de sous-produits non utilisés traditionnellement associées aux exploitations de chaux. L'initiative s'est avérée une réussite pour trouver — et, en fait, créer — des marchés qui peuvent utiliser de tels matériaux à bon escient. Elle a connu un franc succès dans les usines Graymont de Pennsylvanie, de la région des Grands Lacs et du Québec qui ont largement contribué à la vente de quelque 626 000 tonnes de sous-produits générés en 2014, soit une augmentation de 41 % comparativement à 2013. Par conséquent, plusieurs installations n'accumulent plus de déchets liés à la chaux et les vieilles piles sont en voie d'être éliminées.

Illustration 4
% de changement comparativement
à l'intensité des émissions de combustion
de GES de 2004

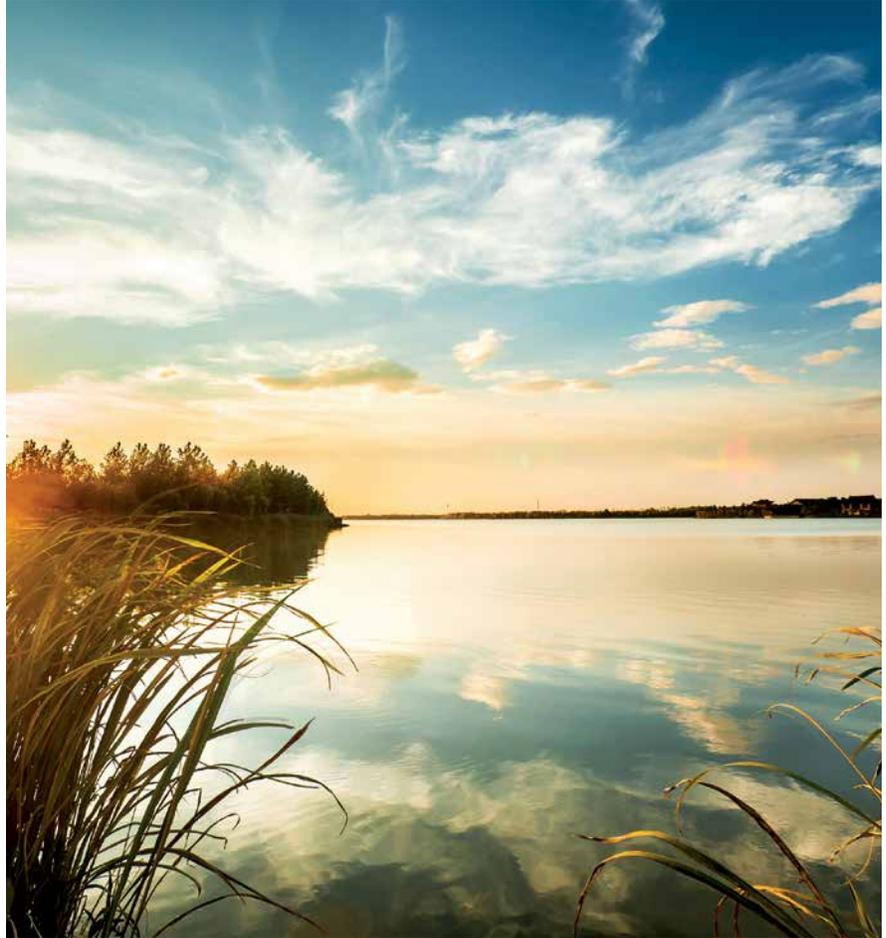


Stratégie relative aux gaz à effet de serre

Graymont adopte une approche centralisée à l'égard des exigences de surveillance des émissions de GES, afin de s'assurer que l'entreprise demeure bien au fait de tout problème, potentiel ou réel, et qu'elle ait amplement le temps d'apporter les changements qui peuvent être nécessaires pour assurer l'efficacité opérationnelle et le plein respect des règlements et des normes. Nous faisons de notre mieux pour nous conformer aux exigences des juridictions où nous avons des exploitations et nous travaillons de manière proactive pour réduire l'intensité de nos émissions de GES. L'illustration 4 montre la comparaison annuelle avec 2004 de l'intensité des émissions de GES liées à la combustion pour l'ensemble des exploitations de chaux de Graymont.



Préservation de l'environnement





**Relations avec
la communauté**



Relations avec la communauté

Bâtir un avenir durable pour Graymont demande un engagement concret auprès des principales parties prenantes telles que les gouvernements, les organismes non gouvernementaux (ONG) et les communautés — y compris les Premières Nations — et la démonstration de la volonté de l'entreprise d'opérer d'une manière responsable qui crée de la valeur et des bénéfices durables pour toutes les parties.

PRINCIPES DIRECTEURS DES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

- ▶ Les parties prenantes recevront de l'information précise, en temps opportun, au sujet des activités et des plans futurs de Graymont qui pourraient les toucher.
- ▶ Les parties prenantes auront l'occasion de participer à un processus de consultation des parties prenantes, d'exprimer leur opinion et de faire entendre leurs préoccupations.
- ▶ Graymont s'efforcera de respecter la culture et les valeurs de chaque partie prenante.

Ouverture, honnêteté et principes

Graymont croit qu'une communication ouverte et honnête est à la base de toute bonne relation de voisinage. Fort de ce principe, nous nous efforçons de communiquer activement nos plans et de recueillir l'opinion de la communauté afin d'identifier et de traiter les problèmes et les idées dès le départ.

À cet effet, plusieurs installations de Graymont ont établi des lignes de communications ouvertes avec les citoyens, les gouvernements locaux et autres entreprises locales. L'entreprise dispose également d'un processus interne pour faire le suivi des plaintes et s'assurer que les préoccupations des communautés soient prises en considération.

Partout où nous avons des exploitations, nous essayons de redonner à la communauté — qu'elle soit petite ou grande — qui est notre chez-nous. Dans tous les cas, nous nous efforçons d'opérer de manière transparente et conformément à nos principes directeurs de relations avec les parties prenantes.

Tirer parti de notre expérience

Au cours de la dernière décennie, Graymont a fait ses preuves en matière de relations avec les communautés réussies, à la fois dans le cadre de programmes à l'échelle de l'entreprise et d'initiatives locales novatrices adaptées aux désirs et aux besoins d'une communauté d'accueil en particulier.

Au cours de 2014, nous avons continué sur cette lancée en nous engageant et en investissant dans nos communautés sur une grande échelle. Les investissements dans les communautés pour 2014 s'élèvent à environ 370 000 \$ CDN au Canada et à 240 000 \$ US aux États-Unis.

De plus, pratiquement toutes les usines et tous les bureaux de Graymont — et leurs employés — ont donné un soutien additionnel sous forme de dons monétaires et de « dons en nature » de biens et services, sans oublier leur générosité dans leurs temps libres les soirs et fins de semaine pour donner un coup de main aux causes communautaires qui leur tiennent à cœur.

Les résultats positifs et les progrès réalisés au cours de 2014 dans le cadre de plusieurs initiatives clés — dans des circonstances très différentes — viennent renforcer la croyance de Graymont à l'effet qu'un engagement concret des parties prenantes facilite une bonne planification stratégique ainsi que les prises de décision dans le meilleur intérêt de toutes les parties.



Relations avec la communauté



Murale témoignant l'engagement de Graymont dans l'école de Havelock

Engagement dans la communauté — Nos histoires

Havelock

L'usine de Havelock, située dans le comté rural de Kings dans le Sud du Nouveau-Brunswick, est un excellent exemple de l'engagement d'une installation dans sa communauté. Au cours des deux dernières années, le Comité de relations avec la communauté des employés a travaillé pour fournir des tableaux intelligents (tableaux blancs interactifs) à l'école primaire locale. En témoignage de leur gratitude, l'école invitait récemment les représentants de Graymont à venir voir l'ajout à leur entrée principale — une grande murale commémorant le cadeau, qui rappellera l'engagement de Graymont dans la communauté pendant plusieurs années à venir. L'usine est également reconnue au sein de la communauté pour servir le petit déjeuner la veille de Noël dans son atelier d'entretien.

Saint-Marc-des-Carières

Situé dans la région de Portneuf à l'ouest de la ville de Québec, Saint-Marc-des-Carières est le noyau canadien du Groupe des Matériaux de Graymont, avec des racines dans la communauté qui remontent à plus de 75 ans. En 2014, Graymont et les employés de l'installation ont donné 15 000 \$ pour la construction du Pavillon André-Darveau, qui fournit 25 logements à prix abordable aux gens âgés de 75 ans et plus, qui sont autonomes ou en perte d'autonomie légère. L'édifice a été inauguré officiellement en juillet. « Nous sommes déterminés à favoriser le développement social et économique de Saint-Marc-des-Carières, et ce projet nous tenait à cœur parce qu'il répond aux besoins de la population vieillissante et s'attaque au problème de pénurie de logement pour les personnes âgées dans la localité », a indiqué Donald Michaud, directeur général, Groupe des Matériaux, Est du Canada.

Toujours dans la région de Portneuf, en juillet 2014, environ cent personnes ont participé au tournoi de golf des employés du Groupe des Matériaux de Graymont, dont les profits étaient destinés à soutenir des programmes d'éducation spéciaux dans les écoles primaires et secondaires locales.

Pleasant Gap

L'usine de Pleasant Gap, située dans le comté Centre de la Pennsylvanie, non seulement investit dans la communauté mais participe activement aux événements locaux. En août 2014, l'usine a commandité le Kiddies' Day lors de la 140^e édition du Grange Fair dans le village voisin de Centre Hall, qui est reconnue comme la plus grande foire de campement en Amérique et qui attire plus de 200 000 visiteurs chaque année. Le surintendant de l'entretien



Relations avec la communauté



Les employés de Green Bay au Wisconsin nettoient la rivière Fox

Darrell Sharp a indiqué que l'an dernier, Graymont avait distribué 500 casques de sécurité aux enfants, alors que le kiosque de l'usine à l'exposition démontrait comment la sécurité au travail se traduit par la sécurité à la maison.

Green Bay

L'usine de Green Bay au Wisconsin a été très active encore en 2014 au sein de la communauté. En avril, les employés ont aidé à nettoyer la rivière Fox, en s'occupant de nettoyer les déchets et débris sur les rives de la rivière près de l'usine. Pendant l'année, les employés ont également appuyé plusieurs autres initiatives de la communauté, notamment un tirage visant à amasser des fonds pour un camp d'enfants victimes de brûlures. Ils donnent régulièrement un coup de main pour préparer et servir des repas aux sans-abri au nouveau refuge de la communauté.

« Sans l'appui de votre personnel en termes de temps, de talents et de ressources financières, River Quest serait incapable de poursuivre ce précieux programme de sensibilisation et d'éducation. »

Adele Yorde,
coordonnatrice du programme
River Quest, Administration portuaire
de la voie maritime de Duluth

Superior

L'usine Graymont de Superior au Wisconsin, située à l'extrémité ouest de la pointe du Lac Supérieur, a contribué 25 000 \$ pour financer l'achat d'équipement et le réaménagement du complexe sportif de l'école secondaire de Superior, qui comprend de nouveaux terrains de football et de basketball sur surface artificielle et une nouvelle piste.

Les autres initiatives soutenues par les employés à l'esprit communautaire de Superior comprennent : Senior Connections, qui fournit de l'aide et des repas préparés aux personnes âgées, et River Quest, un programme qui a permis cette année à quelque 1 400 élèves de sixième année de découvrir la gamme d'activités commerciales, industrielles et récréatives dans l'estuaire de la rivière St-Louis. Les employés de Superior aident à la surveillance des élèves.



Église catholique transportée et remise sur la propriété de Graymont à Exshaw en Alberta

Exshaw

L'usine d'Exshaw se trouve dans la vallée de la rivière Bow, à environ 90 kilomètres à l'ouest de Calgary en Alberta, non loin du parc national de Banff. L'usine et les employés participent activement à la vie de la région de plusieurs façons. À titre d'exemple, Graymont est un membre industriel du Comité environnemental du corridor de la Bow. En 2014, Graymont a accepté d'aider un groupe communautaire local pour préserver un édifice historique, une église catholique datant de 1907, dont la démolition était prévue parce que le terrain où elle était bâtie avait été reconverti pour des activités industrielles. Graymont a accepté de remiser temporairement l'édifice sur sa propriété jusqu'à ce que la Exshaw Heritage Society trouve un nouvel emplacement et une nouvelle vocation à l'ancien lieu de culte.



Relations avec la communauté



Visite d'usine pour le 100^e anniversaire
de Faulkner au Manitoba

Faulkner

L'usine de chaux Graymont de Faulkner est située à environ 220 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg, non loin des rives du Lac Manitoba.

Au cours de l'été 2014, l'usine a décidé de jouer un rôle important de commanditaire en vue des célébrations du 100^e anniversaire de Faulkner. Le directeur de l'usine, Sirahuen Maldonado, a rapporté que plus de cent personnes de la communauté environnante ont profité de l'événement spécial « portes ouvertes », qui offrait une visite guidée du site animée par le superviseur de la production Jim MacPherson.

Indian Creek

L'usine d'Indian Creek est située à Townsend au Montana, à environ 56 kilomètres d'Helena, la capitale de l'état. L'équipe de participation communautaire d'Indian Creek, qui travaille très fort, avait un incitatif supplémentaire en 2014, en amorçant un projet spécial en mémoire d'un vétérane de 27 ans de l'usine, Rusty Raisland, qui est décédé tragiquement dans un accident de la route. Pour honorer leur collègue disparu, le personnel de l'usine a entrepris un nettoyage majeur des déchets sur Canton Lane, après avoir appris que Rusty et son épouse avaient entrepris cette tâche d'eux-mêmes plusieurs années auparavant. « Nous avons jugé approprié de poursuivre ces efforts en mémoire de Rusty », a expliqué le directeur de l'usine, Blake Bills.

Le comité d'Indian Creek a également offert des sacs à dos remplis de fournitures scolaires aux élèves du primaire dans le besoin et a contribué au projet « Wyse Acres », un projet de jardin qui aide les élèves à apprendre à cultiver des légumes.

Tacoma

Un des principaux intérêts du Comité d'investissement communautaire de l'usine Graymont de Tacoma dans l'état de Washington est la Foire annuelle sur la sécurité/Journée de classe mondiale, qui attire non seulement les employés et leurs familles, mais aussi les voisins, fournisseurs, clients, travailleurs des services d'intervention d'urgence et représentants de la Chambre de commerce, ainsi que quelques membres du grand public intéressés par la sécurité. Depuis sa création en 2011, l'événement prend chaque année de l'ampleur et la dernière édition comptait plus d'une vingtaine de fournisseurs du domaine de la santé et sécurité et des domaines liés à l'environnement.

Relations avec la communauté



L'établissement du Comté de Lamont en Alberta

« Nous étions pleinement conscients d'être le petit nouveau et du fait que nous amenions une présence industrielle dans un milieu rural peu peuplé. »

Shane Seitz,
chef de projet chez Graymont

Mise à jour sur les projets d'envergure

Comté de Lamont – Usine de chaux éteinte

La nouvelle usine de chaux éteinte à la fine pointe de la technologie et l'installation de transbordement du comté de Lamont en Alberta (près d'Edmonton), a commencé officiellement ses opérations en décembre 2014.

« Un des avantages de travailler avec un projet de nouvelle installation comme celui de Lamont est d'avoir la possibilité de bien le faire — de le réaliser à la perfection dès le départ, » observait le chef de projet Shane Seitz, employé chez Graymont à Calgary depuis 11 ans. « Graymont a pris l'engagement d'opérer d'une manière responsable qui crée de la valeur pour toutes les parties prenantes », a-t-il expliqué.

Un exemple classique

Le directeur du terminal Dave Czank, un vétéran de 34 ans chez Graymont, affirme que l'installation de Lamont est un exemple classique pour la réalisation de la vision de Graymont. « Il s'agit d'une exploitation de calibre mondial à tous les niveaux — de l'aménagement du terrain et du confinement du bruit à l'hydrateur muni d'une technologie d'abat-poussière de haute technologie. »

Les investissements considérables de Graymont dans son installation de Lamont sont conformes à sa stratégie de croissance dans l'Ouest du Canada. La nouvelle usine et installation de transbordement sont situées à un endroit stratégique pour desservir les clients du cœur industriel de la province.

Avec la nouvelle installation en fonction, Graymont s'engage à maintenir le dialogue avec la communauté de Lamont.

Giscome – Projet d'usine de chaux et carrière de calcaire

Les plans de Graymont visant à accroître sa présence en Colombie-Britannique ont fait un pas de plus en septembre 2014, lorsque l'entreprise a conclu un accord sur les avantages et les répercussions avec la communauté Lheidli T'enneh concernant le projet de nouvelle usine de chaux et de nouvelle carrière de calcaire à Giscome, en Colombie-Britannique, qui est situé à environ 27 kilomètres au nord-est de Prince George.

L'exploitation de la carrière et l'usine de chaux seront situées sur le territoire traditionnel des Lheidli T'enneh. Un processus de consultation a donc été entrepris, qui a mené à un accord comportant des dispositions visant à assurer des bénéfices économiques pour les « Lheidli T'enneh » tout en reconnaissant et en traitant les questions potentielles d'archéologie et d'environnement, de même que d'autres points tels que l'utilisation traditionnelle qui est particulière à la zone du projet.



Stéphane Godin, président et chef de la direction de Graymont, et le chef de la Première Nation Lheidli T'enneh, Dominic Frederick, ont signé un accord historique.



Relations avec la communauté

« Graymont a démontré beaucoup de respect et a pris au sérieux nos préoccupations et nos intérêts, » a indiqué le chef Lheidli T'enneh, Dominic Frederick. « Cet accord représente une étape importante d'une initiative qui, nous croyons, aura des répercussions positives et durables sur la communauté Lheidli T'enneh et la région. »

Le projet requiert une autorisation en vertu de la Loi sur l'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique. Graymont travaille parallèlement pour obtenir un permis d'exploitation, de concert avec le certificat d'évaluation environnementale. Les demandes devraient être déposées au cours du troisième trimestre de 2015. Une fois les approbations obtenues, Graymont est prête à commencer la construction de la nouvelle exploitation en 2016.

Projet Harmonie de Marbleton

Dans l'Est du Canada, un Comité de citoyens a été créé pour assurer la liaison entre l'entreprise et la communauté rurale de Marbleton dans les Cantons de l'Est au Québec. Le Comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2014 pour discuter du Projet Harmonie proposé par Graymont.

Le Comité a commencé ses activités par des consultations publiques en janvier 2014, et a déjà produit un certain nombre d'idées visant à améliorer la qualité de vie dans la région, des idées que Graymont soutiendra volontiers à mesure que le comité définit les plans pour les concrétiser. Présenté une première fois à la communauté en 2013, le Projet Harmonie garantirait la continuité des opérations du site de Marbleton — une des principales sources d'emplois de la communauté — pour les 50 prochaines années et même plus.

Projet Héritage de Bedford

Toujours au Québec, Graymont espère mettre en œuvre un autre projet innovateur en 2015 visant à assurer l'avenir de sa carrière et de son usine de chaux qui y sont établies depuis longtemps. Le Projet Héritage de Bedford est un projet innovateur qui combinerait le soutien à la communauté et les besoins futurs de l'installation en fait d'exploitation minière, en utilisant les morts-terrains de la carrière pour construire un parc public et un espace vert.

Une audience devant la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) du Québec s'est tenue le 30 octobre 2014 dans le but d'obtenir l'approbation du changement d'utilisation du territoire nécessaire. Au moment d'aller sous presse, la décision finale de la CPTAQ était prévue pendant l'année 2015. Entretemps, Graymont continue de travailler fort pour s'assurer que le projet réponde aux attentes de la communauté et ait le soutien des autorités municipales et régionales. À cet effet, Graymont a commencé à recueillir les premières observations sur son expérience de



Automne 2013



Juillet 2014

Empilement de pierre remis en état à Bedford, QC



Relations avec la communauté

reverdissent sur une pile de pierre, projet qui vise à reproduire les conditions qui prévaudront sur le site prévu du Projet Héritage (voir la photo à la page précédente).

Rexton

Graymont confirmait en juin 2014 son intention, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires, d'aller de l'avant avec une nouvelle exploitation de pierre calcaire dans le nord de la péninsule du Michigan, initiative connue sous le nom de « Projet Rexton ». Au moment de la publication, l'entreprise venait de recevoir l'approbation du Ministère des ressources naturelles (DNR) du Michigan relative à sa demande de transaction foncière récemment mise à jour, qui prévoit la vente et l'échange de terres dans les comtés de Mackinac et Luce.

Les représentants du DNR et de la communauté ont tous joué un rôle central dans les consultations avec l'entreprise, entraînant notamment l'annonce par Graymont de son intention d'appuyer la création d'un nouveau fonds de développement communautaire.

Avec le projet Rexton, une initiative en plusieurs phases qui prévoit une carrière de calcaire et, éventuellement, une usine de transformation du calcaire, Graymont s'engage à jouer un rôle clé dans le développement économique de la région tout en préservant l'environnement, en maintenant l'utilisation publique des terres dans les zones non exploitées et en maintenant un engagement continu auprès du personnel de l'agence et la communauté.

Agrandissement de Pleasant Gap

La construction d'un troisième four à faible émission à la fine pointe de la technologie a débuté au complexe minier et de production de Graymont à Pleasant Gap en Pennsylvanie. Cette augmentation de capacité vise à répondre à la demande croissante du marché des produits de chaux en Pennsylvanie et dans les environs.

Le nouveau four utilise la technologie la plus respectueuse de l'environnement que l'on retrouve dans l'industrie de la chaux, et sa construction devrait se terminer au cours de 2015.

Projet de carrière de Chazy

Le groupe des Matériaux de Graymont à Plattsburgh dans l'État de New York a entrepris un projet de développement d'une nouvelle carrière de calcaire dans la région voisine de Chazy afin d'assurer des réserves futures d'agrégats pour son exploitation de Plattsburgh. Graymont prévoit entreprendre des discussions avec la communauté au sujet de ce projet dans un proche avenir.



Données sur
le rendement
en durabilité

Les trois tableaux qui suivent présentent les Indicateurs de rendement clés (IRC) de Graymont en ce qui concerne la performance sociale, environnementale et économique. Les données courantes et antérieures y figurent pour les années 2010 à 2014 et incluent des références à l'année 2004 qui a été définie comme année de référence.

DONNÉES SUR LA PERFORMANCE SOCIALE

IRC		2014	2013	2012	2011	2010	Remarques
Nombre d'employés permanents à temps plein	Canada	611	640	614	523	536	En date du 31 décembre de chaque année.
	États-Unis	748	714	722	586	547	
Taux de roulement volontaire (incluant les départs à la retraite)	Total	5,7%	4,9%	4,8%	4,5%	4,6%	Exclut les départs d'étudiants occupant des emplois d'été temporaires.
Composition du conseil d'administration et de la direction de Graymont Limited	Conseil Direction	8H 2F	8H 2F	8H 1F	8H 1F	7H 1F	H – homme F – femme
		12H 1F	11H 1F	13H 2F	9H 1F	11H 1F	
Taux d'incidents à déclarer	Canada	4,4	3,0	2,2	1,5	1,5	Nombre d'incidents qui ont entraîné un traitement médical, des jours de travail perdus ou des jours de travail avec restriction par 200 000 heures d'exposition.
	États-Unis	2,2	2,5	2,1	2,8	2,2	
Taux d'incidents entraînant des pertes de temps	Canada	1,6	1,3	1,2	0,7	0,5	Nombre d'incidents qui ont entraîné des jours de travail perdus par 200 000 heures d'exposition.
	États-Unis	1,2	1,1	1,2	1,0	1,6	
Accidents mortels	Canada	0	0	0	0	0	
	États-Unis	0	0	0	0	0	
Amendes monétaires pour manquement aux règles de sécurité	Canada	1,8 \$	0,3 \$	2,1 \$	0 \$	0 \$	Milliers de \$ CA Milliers de \$ US
	États-Unis	44,5 \$	85,8 \$	76,1 \$	22,5 \$	62,0 \$	
Nombre de jours perdus en raison de grève	Canada	0	0	0	0	0	
	États-Unis	0	0	0	0	0	
Employés couverts par les indemnités de maladie et de retraite	Canada	100%	100%	100%	100%	100%	
	États-Unis	100%	100%	100%	100%	100%	
Employés couverts par le Programme d'aide aux employés	Canada	100%	100%	100%	100%	100%	
	États-Unis	100%	100%	100%	100%	100%	
Investissement dans la communauté	Canada	370 \$	480 \$	221 \$	208 \$	200 \$	Milliers de \$ CA Milliers de \$ US
	États-Unis	239 \$	248 \$	176 \$	179 \$	130 \$	

DONNÉES SUR LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

IRC		2014	2013	2012	2011	2010	Remarques
Consommation d'énergie	Canada	6,3	6,1	6,3	7,2	6,2	Pétajoules. Énergie totale utilisée par les installations, y compris le combustible et l'électricité.
	États-Unis	20,9	21,5	20,3	17,5	15,4	
Émissions directes de gaz à effet de serre	Canada	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3	Millions de tonnes de CO ₂ e. Installations de production de chaux seulement. Millions de tonnes de CO ₂ e. Installations de production de chaux seulement.
	États-Unis	4,5	4,5	4,3	3,4	3,1	
Intensité des émissions de carbone de la production	Canada	1,21	1,2	1,24	1,26	1,29	Tonnes de CO ₂ e par tonnes de chaux. Production de chaux seulement. Tonnes de CO ₂ e par tonnes de chaux. Production de chaux seulement. (l'intensité de 2004 était de 1,31 au Canada et 1,43 aux États-Unis)
	États-Unis	1,4	1,4	1,38	1,38	1,35	
Émissions de NOx	Canada	2,3	2,3	2,2	2,3	2,7	Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données de l'INRP. Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données du TRI. (les émissions de 2004 étaient de 2,2 au Canada et 4,3 aux États-Unis)
	États-Unis	3,8	3,7	3,7	4,1	3,9	
Émissions de SOx	Canada	1,5	1,3	1,5	1,6	1,7	Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données de l'INRP. Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données du TRI. (les émissions de 2004 étaient de 1,6 au Canada et 3,6 aux États-Unis)
	États-Unis	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	
Amendes monétaires pour manquement aux règles environnementales	Canada	5 \$	1 \$	2 \$	0 \$	0 \$	Milliers de \$ CA Milliers de \$ US
	États-Unis	84 \$	57 \$	137 \$	17 \$	21 \$	
Nombre de dépassements des émissions	Canada	34	55	21	62	32	Nombre de dépassements. Un dépassement peut être un excès d'émissions aussi court que six minutes.
	États-Unis	127	266	347	445	898	
Total cumulatif des terres perturbées	Canada	1003	875	690	716	702	Hectares. Inclut les sites d'usines, carrières et gravières.
	États-Unis	1101	904	968	822	810	
Terres remises en état	Canada	7	4	8	2	3	Hectares. Inclut les sites d'usines, carrières et gravières.
	États-Unis	9	22	21	10	16	
Sous-produits partiellement calcinés vendus	Canada	38	26	30	24	13	Milliers de tonnes. Milliers de tonnes.
	États-Unis	587	416	389	328	303	

DONNÉES SUR LE RENDEMENT ÉCONOMIQUE

IRC		2014	2013	2012	2011	2010	Remarques
Ventes	Chaux	4,2	4,2	4,0	3,5	3,3	Millions de tonnes
	Pierre	5,4	5,7	6,3	6,7	5,9	Millions de tonnes
	Asphalte	0,4	0,3	0,5	0,3	0,3	Millions de tonnes
	Béton	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	Millions de mètres cubes
Rémunération des employés (y compris les traitements, salaires, indemnités de maladie et pension)	Canada	72,8 \$	71,4 \$	63,9 \$	58,4 \$	55,0 \$	Millions de \$ CA
	États-Unis	79,6 \$	75,7 \$	73,8 \$	62,0 \$	59,0 \$	Millions de \$ US
Aide financière provenant du gouvernement	Canada	1,7 \$	0,9 \$	1,7 \$	1,3 \$	0,7 \$	Millions de \$ CA
	États-Unis	0,5 \$	0,6 \$	0,5 \$	0,3 \$	2,5 \$	Millions de \$ US
Dépenses de recherche et développement	Total	6,7 \$	6,5 \$	6,3 \$	4,4 \$	3,3 \$	Millions de \$ CA



Installations de Chaux de Graymont



LÉGENDE

-  Bureaux de Graymont
-  Usines de chaux
-  Terminaux de chaux

Les installations liées à la Chaux (18 usines) se consacrent à la production de chaux à teneur élevée en calcium et dolomitique, de pierre à chaux pulvérisée, de produits à base de chaux à valeur ajoutée tels que la chaux éteinte et le carbonate de calcium précipité et de pierres de construction. Au Canada, l'entreprise a des installations dans les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et du Québec. Aux États-Unis, Graymont est présente dans les États du Michigan, Montana, Nevada, Ohio, Oregon, Pennsylvanie, Utah, Washington et Wisconsin. L'entreprise exploite également des terminaux de transbordement rail-route permettant d'élargir le marché géographique de plusieurs usines. Les installations de chaux sont appuyées par cinq bureaux régionaux situés à Boucherville au Québec, Calgary en Alberta, Bellefonte en Pennsylvanie, West Bend au Wisconsin, Salt Lake City en Utah et le service d'ingénierie de Graymont situé à Joliette au Québec.

Installations des Matériaux de Graymont



LÉGENDE



Matériaux



Bureau/Matériaux

La division des Matériaux se consacre à la production de pierre de construction, de sable, de gravier, de produits d'asphalte et de béton préparé pour répondre aux besoins de construction générale et d'infrastructure dans le Nord de l'État de New York et le Sud du Québec. Le Groupe des Matériaux exploite également un site dans le Nord de l'Alberta dans le cadre d'un partenariat commercial (n'apparaît pas sur la carte). Le siège social de la division des Matériaux est situé à Plattsburgh, New York.

Note sur les prévisions

Renseignements prospectifs

Ce rapport renferme des renseignements de nature prospective qui peuvent être influencés par certains risques et facteurs connus et inconnus.

On ne peut fournir aucune garantie quant à la précision de ces renseignements dans l'avenir.

Les résultats réels et les événements dans l'avenir pourraient différer considérablement de ce qui est indiqué dans le présent rapport.

Lexique et abréviations

Bons coups – Une situation comportant un risque potentiel qui a été identifiée pour correction avant de causer une blessure à un travailleur.

\$ CA – Dollar canadien.

CO₂e – Équivalent de dioxyde de carbone.

Dépassement des émissions – Dépassement au cours duquel les émissions excèdent la limite du permis environnemental ou la norme interne pendant une durée réglementaire. Les durées réglementaires peuvent être aussi courtes que six minutes.

Émissions des gaz à effet de serre – Dans le cas de Graymont, cela comprend le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux.

Incident à déclarer chez Graymont (IDG) – Un incident qui fait en sorte qu'un travailleur blessé a besoin de traitement médical en plus des premiers soins, qu'un travailleur blessé est incapable de se présenter pour son prochain quart de travail, ou qu'un travailleur blessé est restreint dans ses fonctions.

Incident entraînant une perte de temps – Un incident qui empêche un travailleur blessé de se présenter pour son prochain quart de travail.

Incident évité de justesse/passé près – un incident qui n'a causé aucune blessure aux travailleurs.

INRP – Inventaire national des rejets de polluants – Canada.

IRC – Indicateur de rendement clé.

MSHA – Mine Health and Safety Administration – Organisme de réglementation de la santé et la sécurité dans les mines des États-Unis.

NOx – Oxydes d'azote qui sont un sous-produit de la combustion.

Pétajoules – 10¹⁵ joules.

Santé, sécurité et environnement (SSE) – Désigne les activités et les processus visant à rehausser le rendement de l'entreprise en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

SOx – Oxydes de soufre qui sont un sous-produit de la combustion.

Taux de gravité de Graymont (TGG) – Calcul fondé sur la somme des jours de travail perdus multipliée par 2, plus le nombre de jours de travail restreint sur une période de temps donnée. Le total est ensuite divisé par le nombre d'incidents à déclarer chez Graymont.

Tonne – Tonne métrique ou 1 000 kilogrammes.

TRI – Inventaire des rejets de polluants – États-Unis.

\$ US – Dollar américain.

Nous joindre

Chez Graymont, nous considérons notre engagement à atteindre un rendement de classe mondiale dans tous les aspects de nos activités comme un voyage, et non une destination. Nous cherchons toujours à améliorer notre rendement à l'égard de la gérance environnementale, de la santé et la sécurité au travail et des relations avec les parties prenantes, et vos commentaires et opinions sont les bienvenus.

Les communications doivent être adressées à :

Courriel : ehs@graymont.com

Ou visitez-nous au www.graymont.com



GRAYMONT

www.graymont.com